



## Note sur la publication du rapport d'expertise de David Znaty



13/02/2012

Le 16 janvier 2012, David Znaty a remis son rapport d'expertise réalisé à la suite de la mission qui lui a été confiée par l'Hadopi.

Cette mission fait suite à l'expertise menée par des experts de la Haute Autorité en octobre 2010, lors de la mise en œuvre de la réponse graduée.

L'Hadopi a chargé David Znaty, expert en informatique et techniques associées, agréé par la Cour de Cassation, d'une mission d'expertise du traitement mis en place par les ayants droit qui saisissent l'Hadopi.

Cette mission vise à déterminer si le mode opératoire utilisé permet l'identification sans équivoque d'une œuvre et de l'adresse IP ayant mis à disposition cette œuvre.

Les conclusions de l'expertise doivent permettre aux autorités judiciaires d'analyser les modalités de traitement et de répondre aux questions relatives à la fiabilité de celui-ci.

Le rapport est [disponible au téléchargement ici](#).

[Compte-rendu de la rencontre Hadopi musique](#)

[Mise en garde contre les faux mails Hadopi](#)